



L'association Une idée de génie
A l'école de la vie

SA VOCATION

Association loi 1901 à but humanitaire, dont tous les membres sont bénévoles, elle a pour vocation d'aider l'enfance en difficulté, tout en développant chez les jeunes, de la maternelle à l'enseignement supérieur, un état d'esprit solidaire et citoyen.

SES VALEURS

- Construire des projets avec des jeunes pour d'autres jeunes
- Aider tous les enfants à grandir et construire le monde de demain



Festival VITAMIME

Une semaine Récré'Active
pour l'anniversaire de la signature de la convention des droits de l'enfant.

Le festival se déroule du 10 au 20 novembre,
avec pour fil conducteur les droits de l'enfant.

Un festival jeunesse atypique qui propose, autour d'une découverte ludique des droits de l'enfant, une invitation à la responsabilisation des jeunes enfants, collégiens et lycéens.

Participe aux différents jeux qui te sont proposés et gagne de nombreux cadeaux (places de ciné, jeux...)

A la Cité de l'eau Amphion - Publier

Du 9 au 19 novembre

EXPOSITION SUR LES DROITS DE L'ENFANT

illustrés par Nadège Jiguet

Entrée libre

Découvrez 20 droits illustrés

Tous les enfants ont des droits consignés dans la convention des droits de l'enfant signée le 20 novembre 1989 parmi lesquels :

- Droit à la non discrimination (art. 2)
- Droit au bien-être (art. 3)
- Droit à la liberté d'opinion (art. 12)
- Droit de s'exprimer librement (art. 13)
- Droit à la liberté de pensée et de religion (art. 14)
- Droit à l'information (art. 17)
- Droit d'être protégé contre la violence (art. 19)
- Droit à la santé et aux services médicaux (art. 24)
- Droit à l'éducation (art. 28)
- Droit aux loisirs (art. 31)
- Droit à la protection contre l'exploitation par le travail (art. 32)
- Droit à la protection contre la drogue (art. 33)
- Droit à la protection contre l'exploitation sexuelle (art. 34)...

Les illustrations sont réalisées par Nadège Jiguet - Atelier Confiture Maison

Une convention ratifiée par la quasi-totalité des 195 Etats membres hormis les exceptions notables des Etats-Unis et de la Somalie.

Et pourtant... De nombreuses violations persistent à travers le monde, malgré des progrès réalisés peu à peu...

Mais pas assez ! Il y a tant à faire encore pour que le monde respecte et protège les enfants sans défense.